

JIM

Une équipe
déjà
en action

Dossier Page 9

Les 6 Projets
qui se concrétisent
dès 2008

Pages 4 & 5

Des actions
concrètes pour l'emploi

Page 13

Annemasse
fête le livre jeunesse

Page 15



Activités d'été : de nouvelles permanences

Dans le cadre du dispositif permettant le **départ en vacances des jeunes annemassiens**, des permanences d'information et d'inscriptions sont assurées par les partenaires de l'opération Bons Vacances de la Ville d'Annemasse. **Ces permanences ont lieu Salle Fleutet** (5, rue Adèle Fleutet) à Annemasse.

UFOVAL 74 : le **mercredi 14 mai** de 9h à 12h.

VACANCES VIVANTES : le **mercredi 7 mai** de 14h à 18h.

CENTRE AERE LA BERGUE : les **mardis 20 mai** de 14h30 à 18h30, **3 juin** de 8h30 à 11h30, **17 juin** de 14h30 à 18h30.

Les Services Scolaire et Périscolaire déplacés au 8, avenue Florissant

Du 26 mai au 30 octobre, les Services Scolaire et Périscolaire changeront provisoirement de locaux pour permettre le réaménagement du 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville. **Restauration scolaire, activités périscolaires, loisirs...** Durant cette période, l'accueil du public sera transféré au 8, avenue Florissant.

Le Salève, des paysages d'intérêt national

Le caractère remarquable du Mont-Salève est désormais préservé durablement. Avec l'approbation de la Directive de protection et de mise en valeur des paysages (décret n° 2008-189 du 27-02-2008) proposée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, **le Salève est, en effet, reconnu comme un site national d'une qualité paysagère remarquable.**

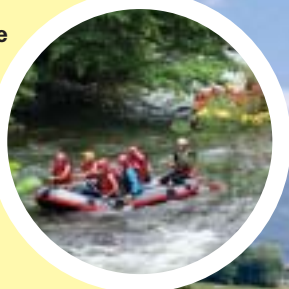
Cela réside principalement dans sa fonction de belvédère, à proximité de la métropole européenne qu'est Genève. Mais cette reconnaissance vient aussi du condensé de paysages qu'on trouve sur un petit territoire.

Déplacement du marché pendant la construction du parking Libération

La construction du parking souterrain sous la place de la Libération **débutera au mois de septembre 2008**. Pendant toute la durée des travaux (environ 15 mois), une partie du marché sera déplacée Place Clemenceau.

Les étals continueront cependant de s'étendre jusqu'au centre-ville (via la Place des marchés, l'avenue de la République, la rue du Commerce...).

L'emplacement de vos commerçants habituels pendant cette période vous sera prochainement communiqué.



Le CEVA : objectif 2012

La Région Rhône-Alpes, le Canton de Genève et le Canton de Vaud se sont engagés, le 29 mars dernier, à organiser ensemble l'exploitation du futur RER franco-valdo-genevois.

Le RER
franco-valdo-genevois:
horizon 2012

Symbole fort de l'avancée du projet, une Plaque d'information vient d'être éditée par l'ensemble des partenaires (Région Rhône-Alpes, Canton de Genève, Canton de Vaud, Chemin de fer fédéraux, SNCF, Réseau ferré de France). Elle est à votre disposition en mairie.

Future épine dorsale de ce réseau ferré transfrontalier, le CEVA est donc sur la bonne voie, d'autant que son financement est en cours de finalisation. Chaque jour, **500 000 personnes traversent la frontière** ; 12% seulement d'entre elles utilisent les transports en commun, faute d'infrastructures suffisantes. La future ligne CEVA (**Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse**) permettra de relier les réseaux ferroviaires suisse et français, permettant ainsi la création d'un véritable RER transfrontalier dont Annemasse sera le cœur français.



Actualité Pages 4/5

L'ouverture du **premier parking souterrain** annemassien, le réaménagement du Parc Montessuit, la construction de l'École Saint-Exupéry, le réaménagement de l'îlot Moret, le développement des transports en commun... Tous ces projets se concrétisent dès 2008.

Sport Page 7

Annemasse accueillera, **le 12 juin**, l'arrivée de la 4^{ème} étape du **60^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré**. Après 193 km de course et l'ascension du Salève en fin de parcours, les coureurs franchiront la ligne d'arrivée avenue Jules Ferry.



Dossier Page 9

Une équipe déjà en action

Culture Page 15

Du 29 au 31 mai, le festival du livre jeunesse envahira la place de l'Hôtel de Ville et les bibliothèques municipales. Pendant tout le week-end, un seul mot d'ordre : **promouvoir le livre et la lecture auprès de tous et surtout des plus jeunes**. « Qu'est-ce que tu fabriques » est le thème exploré cette année.



Cadre de vie Page 16

De nombreux Annemassiens contribuent chaque année à embellir notre cadre de vie en fleurissant leurs balcons, cours ou jardins. Si vous aussi, vous avez la main verte, n'hésitez donc pas à participer au concours de fleurissement des Particuliers.

Et aussi

8 Agenda 21 18 Mémoire
17 Jeunesse 20 Flash Back

Parce que j'aime notre Ville...

Je voudrais profiter de ce premier éditorial pour saluer tous les Annemassiens qui ont participé aux élections du 9 mars dernier et **remercier tout particulièrement ceux qui ont fait confiance à la liste « Annemasse ensemble » que j'avais l'honneur de conduire.**

Je suis aujourd'hui le **Maire de tous les Annemassiens**. Pendant cette campagne électorale, j'ai clairement affirmé des valeurs républicaines et progressistes, des principes de gestion rigoureuse de la ville et un programme ambitieux. Je sais qu'aujourd'hui nous devons répondre à vos attentes, ne pas vous décevoir et faire en sorte que chacun se sente concerné par l'avenir de sa ville.

Par votre vote, le 9 mars, vous avez validé un bilan. Celui des équipes successives de Robert BORREL qui ont construit, année après année, une vraie ville devenue, aujourd'hui centre d'une agglomération de 80 000 habitants. Vous avez dit aussi votre attachement à la cohésion sociale. Elus de toute la ville, d'une seule ville, nous devons faire en sorte que nos actions se réalisent dans l'intérêt de tous. **La richesse première de cette ville, c'est vous. C'est avec toute votre diversité que nous voulons construire la « Ville à vivre ensemble ».**

Vous avez également validé les grands projets d'aménagement que nous portons : Chablais-Gare, les Trois Places, la Rénovation Urbaine et le boulevard urbain, le quartier de la Gare... **Ce sont les nouveaux défis que nous devons relever pour que cette ville soit agréable à vivre.**

Nous sommes au travail et immédiatement efficaces. Dès les premiers conseils municipaux, des décisions significatives ont été et seront prises. Nous permettrons le démarrage de Chablais-Gare ; nous vendrons les terrains permettant à une grande clinique de s'installer au Brouaz ; nous démarrerons en septembre les travaux de construction du parking de la place de la Libération ; l'aménagement du parking Montessuit, l'agrandissement du parc et la piétonnisation de la rue Molière se poursuivront ; les moyens seront donnés pour terminer dès fin octobre les travaux de voirie du quartier Saint-André - Moret ; le gymnase du Beulet sera livré fin 2008. Notre engagement sur le développement durable se traduit par des actes concrets : un adjoint responsable, un bilan carbone, la relance de l'Agenda 21 ; au sein d'Annemasse Agglo, nous ferons en sorte que la priorité donnée aux transports en commun et aux modes doux soit une réalité.

Les chantiers sont ouverts. C'est avec vous, en concertation, que nous voulons les mener. **Je redis ici ma volonté d'ouverture afin d'associer tous les Annemassiens à la construction de leur avenir.**

Je suis à votre écoute avec la volonté très forte de réussir parce que **j'aime cette ville et que j'ai de l'ambition pour elle et ses habitants**. C'est l'engagement que je prends en ce début de mandat.

Christian DUPESSEY
Maire d'Annemasse



Un éclairage soigné, une présence humaine permanente et de larges allées de circulation... Les parkings seront accueillants. Ils offriront confort, sécurité et facilité d'accès.



La réalisation de larges trottoirs et la plantation d'une vingtaine d'arbres contribueront à favoriser la circulation piétonne aux abords de l'église Saint-André.

Les 6 Projets qui se concrétisent dès 2008

L'élection de Christian Dupessey comme Maire d'Annemasse a permis que les actions engagées ne soient pas interrompues. L'ouverture du 1^{er} Parking souterrain annemassien, le réaménagement du Parc Montessuit, la construction de l'École Saint-Exupéry, le réaménagement de l'îlot Moret, le développement des transports en commun... Tous ces projets se concrétisent dès 2008.

1 Ouverture du 1^{er} parking souterrain annemassien

C'est au mois de septembre que ce parking souterrain accueillera ses premiers usagers. Réalisé sous le site du Clos Granier (rue Molière) et du parc Montessuit, **il offrira 239 places sur deux niveaux.**

L'entrée et la sortie du parking seront situées rue du Parc. En surface, le parc Montessuit sera réaménagé et la rue Molière deviendra exclusivement piétonne (voir ci-après). **Un cheminement piétonnier** permettra de relier le parking et le centre-ville (rue de la gare).

Dès l'ouverture du parking Montessuit, commenceront les travaux de construction du 2^{ème} parking souterrain, celui situé sous la place de la Libération (**670 places sur deux niveaux**). Son ouverture est prévue pour fin 2009.

Libérée du stationnement, la place de la Libération deviendra un vaste lieu de vie pouvant accueillir des animations commerciales et festives. A terme, les places des marchés et Clemenceau seront également réaménagées.

2 Réaménagement de l'îlot Moret

A l'automne, la mise en service du rond-point à l'intersection des rues de la Paix, du Salève, d'Étrembières, des Amoureux et de la route d'Étrembières marquera une évolution importante du Plan de circulation annemassien.

Ainsi, la rue d'Étrembières **passera à double sens**. Dès lors, l'accès à la rue et au parking du Clos Fleury sera très rapide.

Par la rue du Salève, l'accès au secteur ouest de la Ville et notamment au quartier de la gare (via l'avenue Émile Zola) sera facilité.

Depuis la route d'Étrembières, le trafic de transit sera immédiatement orienté sur le péricentrique, véritable protection du centre-ville. Le réaménagement des rues d'Étrembières, Marc Couriard et des Amoureux comme l'élargissement des trottoirs et la **création d'itinéraires cyclables** favoriseront les circulations douces. Tracé à travers l'îlot Moret, un nouvel axe piétonnier permettra aussi de relier la place Alexandre Moret au parvis de l'Église Saint-André. Ce passage a été dénommé **Passage des Thermes**.



De nouvelles essences, 2200 m² d'espaces supplémentaires, une esplanade centrale de 1900 m², un « jardin des saisons », 11000 m² de prairie, 2 nouvelles aires de jeux, le Parc Montessuit sera totalement réaménagé.

6 Réaménagement du Parc Montessuit

La construction des parkings souterrains permettra de rendre les espaces publics aux habitants et à la vie de quartier. Dès 2008, le parc Montessuit sera **réaménagé et agrandi de 2200 m²** (qui s'ajouteront aux 15400 m² actuels). De nouvelles essences feront leur apparition et la création d'un « jardin des saisons » permettra aux promeneurs d'apprécier le parc tout au long de l'année. Conformément aux suggestions exprimées par les Annemassiens, le parc sera plus « ouvert ». Les deux entrées « historiques » seront conservées et complétées d'entrées secondaires qui favoriseront les flux de circulation. Réaménagé, le parc Montessuit sera celui de tous les Annemassiens. L'espace de jeux réservé aux enfants sera « doublé ». Aux 800 m² de l'aire actuelle succéderont deux espaces :

- Une aire de jeux **pour les 2/6 ans**. Elle sera aménagée sur l'espace actuel dont la surface sera portée à 950 m²
- Une aire de jeux **pour les 6/12 ans** sera créée à proximité de la Villa du Parc. D'une surface de 800 m², elle devrait accueillir ses premiers enfants au cours de l'été.



4 Le gymnase de la Maison des Sports

Destinée à tous les sportifs annemassiens, la Maison des Sports a été inaugurée en janvier dernier. Elle abrite déjà l'Office Municipal des Sports, le siège des clubs ainsi que le service municipal des sports. Et pour la pratique sportive proprement dite, trois salles omnisports sont d'ores et déjà à disposition des scolaires en journée et des clubs en soirée.

Pour parfaire ce vaste complexe sportif, un gymnase de plus de 1200 m² comprenant des gradins pouvant accueillir jusqu'à 500 spectateurs est en cours de construction. Edifié à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de la rue du Beulet, ce gymnase ouvrira ses portes fin 2008.

D'une surface de plus de 2700 m² répartis sur deux niveaux, cet établissement accueillera plus de quatre cents élèves.

3 L'École Saint-Exupéry

La construction du sixième groupe scolaire annemassien sera achevée à la fin de l'année. Après une large concertation avec les parents des élèves concernés, l'entrée dans cette nouvelle école a néanmoins été programmée pour la rentrée scolaire de septembre 2009. Pour améliorer la qualité de l'accueil réservé aux enfants inscrits à la Restauration Scolaire, les deux restaurants de l'établissement devraient, eux, ouvrir dès février 2009.

Située rue Naly, l'école Saint-Exupéry accueillera une école élémentaire de 9 classes et une école maternelle de 5 classes. Elle abritera également un gymnase, un service périscolaire comprenant deux restaurants (maternelle et élémentaire), une cuisine, un Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE), et des locaux interclasses permettant d'accueillir les enfants le matin avant l'ouverture de l'école, le soir après le temps scolaire ainsi que les mercredis et durant les vacances scolaires.

5 Développement des transports en commun

En septembre 2008, le réseau TAC connaîtra une évolution sans précédent.

La ligne 1 traversera la frontière à Moëlsulaz pour se connecter à la gare de Chêne-Bourg et son terminus se situera au lycée Jean Monnet. L'itinéraire sera légèrement modifié avec un passage place de l'Étoile et rue du Parc.

La ligne 2 aura deux nouveaux terminus : ZI Montréal et Gaillard Fossard

La ligne 3 devient circulaire. Son itinéraire sera modifié pour une desserte des quartiers du Brouaz, de la Châtelaine (Gaillard) et des Trois Noyers (Vétraz-Monthoux) avec le passa-



ge par le chemin de Servette. Du coup, les établissements Langevin, Juvenat, Prévert et Monnet seront desservis par cette ligne. Les lignes scolaires S1 et S3 seront supprimées.

La ligne 4 aura un nouveau terminus rue Albert Hénon (Ville-la-Grand). En heure de pointe (matin, midi et soir), elle desservira Vétraz-Monthoux (zone des Trois-Noyers), Cranves-Sales (ZAC de Borly et quartier de l'Église) et Bonne (fruitière).

La ligne 5 bénéficiera d'un prolongement permanent jusqu'à Bonne (fruitière) via Cranves-Sales. Étrembières sera également desservie aux heures de pointe.



Évènement

3^{ème} Forum de Haute-Savoie

Annemasse et le Complexe Martin Luther King accueilleront le 3^{ème} Forum Social de Haute-Savoie, **les 31 mai et 1^{er} juin prochains**.

Porté par une trentaine d'associations haut-savoyardes, le Forum permettra d'échanger, de débattre et de faire émerger des idées alternatives liées aux problèmes sociaux actuels (éducation, santé, environnement, services publics...).



Conférences, tables rondes, stands associatifs et autres animations mettront l'économie sociale et solidaire au centre du week-end.

Mais le Forum sera avant tout **festif**. Le samedi soir, une soirée animée par Yohanna est d'ores et déjà programmée. Et les enfants ne seront pas oubliés puisque de **nombreux ateliers leurs seront consacrés**.

Entrée Libre

EN SAVOIR PLUS : www.fsd74.org

Annemasse, ouvertement solidaire

La Ville a choisi de placer la solidarité au cœur de ses priorités.

Cité frontalière pouvant s'appuyer sur un tissu associatif riche et dynamique ainsi que sur son expérience en matière d'accueil d'événementiel (contre G8, Salon « Annemasse, Carrefour du Commerce Équitable de l'Environnement et de la Solidarité », Forum Social Départemental, Semaine de la Solidarité Internationale...), Annemasse a choisi de placer la solidarité au cœur de ses priorités.

Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires du 6 mars 2006 a d'ailleurs reconnu notre cité comme étant un « **pôle de solidarité internationale** » compte tenu de son implication en la matière.

En cohérence avec son Agenda 21, cet engagement s'est traduit concrètement par la définition d'une politique municipale en faveur des « Solidarités Internationales », votée par le Conseil Municipal du 17 novembre 2005.

Afin de mettre en œuvre cette politique, la Ville d'Annemasse a décidé de consacrer 1€ par habitant (hors aide d'urgence et programmes partenariaux) et de travailler autour de 2 grands axes :

– **Agir « ici et là-bas »**. Cet axe se traduit d'abord par **le soutien apporté aux associations locales** et à leurs initiatives. Ici, dans leurs actions de sensibilisation et d'éducation au développement (Salon ACCES, SSI, FSD...) mais aussi Là-Bas dans leur cadre de leur différents projets de solidarité. Elle se concrétise aussi par des actions menées par la ville (aides d'urgence, mise en œuvre d'une politique d'achats éthiques, soutien et participation au Collectif « Annemasse, Solidarité Internationale », convention de coopération décentralisée avec la Province Sri Lankaise de Sabaragamuwa)

– **Annemasse, « Cité de la Solidarité Internationale »**. Dans le cadre du projet urbain transfrontalier de l'Étoile Annemasse-Genève, l'ambition est de créer une plate forme internationale autour **du thème de la Solidarité**. A cet égard, le gouvernement s'est engagé à ce que le Ministère des Affaires Étrangères soutienne le développement d'une « Cité de la Solidarité Internationale ».

De par sa situation géographique et le métissage de sa population, Annemasse est solidaire et ouverte sur le monde.

21 Juin

Le Rugby Club fête ses 50 ans

Le Rugby Club d'Annemasse fêtera ses 50 ans le 21 juin prochain. Exposition, démonstration, matchs de gala et animations diverses sont programmés à cette occasion.

En avant-première, voici le **Programme de cette journée historique** :

13h30 : Ouverture de la cérémonie avec la Lustig Music	<i>l'équipe championne des Alpes 2005</i>
14h : Match des vétérans	17h30 : Équipe espoirs du club contre espoirs Grenoble ou Rumilly
15h : Match des jeunes de - 15 ans	21h : Repas festif sous chapiteau
16h : Match séniors <i>Équipe championne des Alpes 1998 contre</i>	Toute la soirée : Animation musicale

Et pendant toute la journée, vous pourrez visiter l'**Exposition-Rétrospective** présentée dans le Club-house.



Bienvenue au Critérium du Dauphiné Libéré

Annemasse accueillera, le 12 juin, l'arrivée de la 4^{ème} étape du 60^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré. Après 193 km de course et l'ascension du Salève en fin de parcours, les coureurs franchiront la ligne d'arrivée avenue Jules Ferry.

Les amoureux de la petite reine ont coutume de l'appeler « Le petit Tour de France ». Au mois de juin, le 60^{ème} Critérium du Dauphiné Libéré fera étape au pied du Salève pendant deux jours : Annemasse accueillera l'arrivée de la 4^{ème} étape le 12 juin et, le lendemain, c'est de Ville-la-Grand que s'élanceront les 200 coureurs du peloton pour une 5^{ème} étape dont l'arrivée sera jugée à Morzine.

Le départ de la 4^{ème} étape sera lancé de Vienne (Isère). Après 193 km sur les routes de l'Isère, de l'Ain et de la Haute-Savoie, les coureurs arriveront à Annemasse par le Pont d'Étrembières.

Ils remonteront la route d'Étrembières, s'engageront dans la rue des Aravis puis la route de Bonneville avant de franchir la ligne d'arrivée avenue Jules Ferry, au niveau de la Halle du marché couvert. Avec l'ascension du Salève à 17 km de l'arrivée, cette étape n'aura rien d'une étape de transition.

« A l'arrivée, les écarts seront sans doute importants. C'est une étape qui comptera dans cette 60^{ème} édition » pré-dit Bernard Couty, maire-adjoint chargé des Sports. Cette ascension en toute fin d'étape sera la grande difficulté de la journée. « D'autant qu'il s'agit de gravir le côté le plus difficile du massif » ajoute Bernard Couty. Le peloton passera, en effet, à Collonges-sous-Salève avant d'atteindre le sommet puis de se « jeter » sur Monnetier et Annemasse. La fin de course promet donc d'être animée. Au terme de cette étape exigeante, le vainqueur final de l'épreuve ne sera sans doute pas connu. Mais il y a fort à parier que les hommes forts de cette 60^{ème} édition seront déjà aux avant-postes.

« Le Critérium du Dauphiné Libéré, c'est une des trois plus belles courses à étape organisées en France. Armstrong, Indurain, Merckx, Anquetil, Poulidor... figurent à son palmarès. La fête sera donc forcément belle » conclut Bernard Couty.



Afin de permettre le parfait déroulement de la course, un Plan de circulation et de stationnement exceptionnel sera mise en place dès la mi-journée. Une information spécifique sera diffusée au début du mois de juin.

Sigles

A la demande du Conseil Consultatif des Quartiers Sud, retrouvez désormais dans le JIM ce qui se cache derrière les sigles.

Thème n°4 : Économie et Emploi

ANPE

Agence Nationale pour l'Emploi

ASSEDIC

Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce

CDEC

Commission Départementale d'Équipement Commercial

CRTH

Centre de Ressources Technologiques et Humaines

CSG

Contribution Sociale Généralisée

DSP

Délégation de Service Public

FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

FISAC

Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce

GIE

Groupement d'Intérêt Économique

INSEE

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

MED

Maison de l'Économie Développement

PME

Petites et Moyennes Entreprises

TVA

Taxe sur la Valeur Ajoutée

TPE

Très Petites Entreprises

TPU

Taxe Professionnelle Unique

RMI

Revenu Minimum d'Insertion

RTT

Réduction du Temps de Travail

SMIC

Salaires Minimum Interprofessionnel de Croissance

ZAC

Zone d'Activité Commerciale



6^{ème} Salon ACCES

Les 24 et 25 mai prochains, le complexe Martin Luther King ouvrira ses portes au Salon ACCES 2008 (Annemasse Carrefour du Commerce Équitable, de l'Environnement et de la Solidarité).



Lieu d'échanges et de rencontres, le Salon ACCES consacre tout un week-end à la solidarité internationale et à l'environnement.

L'événement cette année : la présence de l'ONG Prioriterre. Centre d'Information et de Conseil sur les consommations d'énergie, d'eau et plus largement des ressources naturelles, elle s'associe à Aide Technique Bénévole pour l'organisation du Salon ACCES 2008.

Au programme, expositions, conférences et tables rondes autour du Commerce Équitable, de l'Environnement et de la Solidarité. Prioriterre propose aussi un espace spécialement consacré à l'Environnement et des mini conférences.

Le 25 mai, jour de la Fête des Mères, l'ensemble du salon s'organisera autour

du "rôle des femmes dans le monde". Mais le Salon ACCES sera aussi festif. Aux côtés des exposants associatifs, professionnels et institutionnels, de nombreuses animations et festivités sont annoncées.

Comme à son habitude, le Salon sera enfin l'occasion de récompenser des projets solidaires dits innovants et exemplaires. **Les Bourses ACCES et le Prix de la Ville d'Annemasse (d'un montant de 1500 euros) seront décernés au cours du week-end.**

Durant le week-end, la Ville d'Annemasse, en collaboration avec la Région Rhône-Alpes, recevra le Maire d'Orodara, ville des Hauts Bassins du Burkina Faso.

EN SAVOIR PLUS : www.mairie-annemasse.fr ou www.atb-france.org





Développer un projet de mandat en quelques lignes est un exercice difficile ; périlleux diront certains.

Et pourtant, l'exigence de dialogue et de transparence que nous nous sommes fixée en direction des Annemassiens me permet aujourd'hui de vous présenter - regroupés et synthétisés ici en sept grands thèmes, **les points forts de mon engagement politique à votre service.**

Avenir et Développement durable

Une Ville à Vivre aujourd'hui pour demain.

A partir de l'Agenda 21, du bilan carbone et des normes retenues pour nos dernières réalisations, **nous faisons le choix d'un progrès maîtrisé autour du développement durable, fil rouge de nos actions.** Un adjoint dont la responsabilité est de veiller à l'application des critères du développement durable à été nommé conformément à nos engagements.

Nous agirons

sur l'énergie consommée (Haute Qualité Environnementale), sur l'urbanisme et l'aménagement (construction d'éco-quartiers en privilégiant la mixité sociale), sur les transports (déplacements doux et transports en commun), sur la gestion des déchets (tri sélectif). Nous veillerons à mesurer et quantifier les résultats de nos actions.

Équilibre et Urbanisme

Une Ville à l'urbanisme maîtrisé

Dans une agglomération qui va se développer, **nous faisons le choix d'une Ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir.**

Nous agirons

en privilégiant des zones rendues aux piétons, en créant des espaces de respiration et de convivialité reliés par des cheminements piétonniers, en dynamisant le centre-ville. Nous le ferons à travers le projet des trois Places, celui de Chablais Gare et de l'Étoile Annemasse-Genève.

Cohésion et Liaisons interquartiers

Une Ville aux quartiers reliés

Parce que la cohésion sociale est au cœur de notre démarche, **nous voulons une seule ville composée de quartiers ouverts et reliés entre eux.** Le Plan Local d'Urbanisme récemment voté permet de développer une Ville équilibrée composée d'un centre-ville actif, dense, attractif et facile d'accès et de quartiers résidentiels, accessibles pour tous, à l'échelle humaine, avec une identité et un cadre de vie agréable.

Nous agirons

- en reliant les quartiers sud au centre-ville, par la coulée verte de liaison ou « Boulevard urbain », véritable aménagement urbain avec 5 ha d'espaces verts accessibles, des pistes cyclables, des cheminements piétonniers, une grande place piétonne, une circulation contrôlée.
- en renforçant l'attractivité commerciale du centre-ville en collaboration avec l'association des commerçants. Le lancement du FISAC en est la première traduction.



Christian DUPESSEY
Maire



André BECQUET
1^{er} adjoint
Tranquillité publique
Finances
Réglementation générale



Éric MINCHELLA
2^{ème} adjoint
Développement durable
Politique de la Ville
Démocratie participative



Bernard PACTHOD
6^{ème} adjoint
Urbanisme et Travaux



Annie DERÔME
7^{ème} adjoint
Culture et Animation



Bernard COUTY
8^{ème} adjoint
Sports

Conseiller(e)s Municipaux Délégué(e)s



Bernard SAGE-VALLIER
Travaux
Propreté et Espaces verts



Danièle BERLIER
Communication



Gilles RIGAUD
Prévention
des
risques majeurs



Éric PEUGNIEZ
Technologies de l'information
et
de la communication



Louiza LOUNIS
Politique de la Ville



Michel BOUCHER
3^{ème} adjoint
Urbanisme
et
Aménagements



Bénédicte GUÉRINOT
4^{ème} adjoint
Social et Logement
CCAS et
Personnes âgées



Kheira FIL
5^{ème} adjoint
Scolaire et périscolaire
Petite enfance



Anne LIBERSA
9^{ème} adjoint
Solidarités et Logement
Actions
de prévention



Agnès CUNY
10^{ème} adjoint
Ressources Humaines



Corine DAVOINE-VERDONNET
11^{ème} adjoint
Economie et Tourisme



Gilles JOURDAIN
Jumelage
et
Solidarités Internationales



Claire THIRY
Affaires socio-culturelles
et Petite enfance



Patrick FOING
Tourisme et Emploi



Malek BENATTIA
Vie associative



Lucile VAUDAUX-ARSON
Mobilité douce
et
Maîtrise des Énergies



Karim RBEH
Citoyenneté
et
Devoirs de mémoire

Accessibilité et Transports

Une Ville aux transports organisés

Parce que les déplacements sont au cœur du développement, nous voulons **une Ville qui respire**, en donnant la priorité aux transports en commun et aux modes doux sans rejeter les voitures.

Nous agirons

- en mettant en site propre les bus pour qu'ils soient plus rapides et plus cadencés
- en créant des voies vertes et pistes cyclables en continu
- en aménageant des parkings-relais à l'entrée de l'agglomération
- en accueillant le CEVA en 2012 et en travaillant à la mise en place d'un tramway Moëllésullaz-Centre-ville-Perrier.

Cohésion et Services

Une Ville à l'écoute de tous les citoyens

Parce que chacun doit vivre sa Ville et y être bien, nous faisons de la tranquillité publique, des besoins de chaque citoyen en termes de services, d'équipements publics et d'emplois, des priorités dans le respect de la mixité sociale. Nous réaffirmons le principe d'une Ville où **cohésion sociale** et **solidarité** vont de pair, **une Ville ouverte** dédiée à sa première richesse, la diversité de sa population.

Nous agirons

- en proposant des logements accessibles pour tous et une accession à la propriété à des prix maîtrisés
- en réalisant la Rénovation Urbaine à Livron et Château Rouge
- en augmentant les possibilités d'accueil de la Petite Enfance
- en poursuivant une politique culturelle et sportive de qualité accessible à tous (rénovation de la grande salle de Château Rouge et de la piscine)

Jeunesse et Accueil

Une Ville ouverte à la jeunesse

Parce que **nous avons confiance en la jeunesse**, nous continuerons à faire de son autonomie un enjeu essentiel en développant toutes les formes d'accompagnement pour compenser les inégalités et surmonter les obstacles.

Rayonnement et Centralité

Une Ville au cœur de notre agglomération

Parce que nous croyons dans Annemasse et ses ressources, nous voulons **renforcer son rayonnement territorial**. Nous voulons être les moteurs d'une agglomération dynamique qui offre du travail sur place.

Conseiller(e)s Municipaux



Robert BORREL



Nicole DENTI



Geneviève CHATEL



Josette LEPAGE



Robert BURGNIARD



Madeleine FOURNIER



Christelle DEMOLIS

Conseiller(e)s de l'Opposition

Liste "Réussir Annemasse"



François VIGNY



Jean-Michel JOULAUD



Manuel AUGUSTO-VAZ



Alain PIRAT



Sophie FRADET



Pascale MAYCA

Liste "Pour Annemasse"



Jean-Pierre BENOIST



Louis MERMET



Anne MICHEL

Internet

Une borne d'accès libre au Perrier

Une deuxième borne d'accès libre à Internet vient d'être mise en service dans le centre commercial du Perrier, après celle installée en 2007 dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Rendre Internet plus accessible et renforcer les liens avec les Annemassiens, voilà l'ambition de la Mairie d'Annemasse. En accès libre, les bornes permettent à chacun d'accéder aux informations sur Annemasse et aux services en ligne.

Aucun Annemassien ne sera ainsi privé de ce formidable instrument de communication avec sa Ville, puisqu'il pourra également remplir des documents administratifs, ou interroger par courriel les Services Municipaux.

« Le développement des services en ligne suppose que ces services puissent être accessibles à tous, dans les mêmes conditions, y compris aux usagers qui ne possèdent pas d'ordinateur. L'ouverture de points d'accès publics à internet constitue aujourd'hui la

principale réponse des acteurs publics pour permettre aux citoyens qui ne possèdent pas d'équipement informatique d'accéder à internet et aux services qui s'y développent » explique Eric Minchella, adjoint au maire en charge du développement durable et de la Politique de la ville.

Pour cela, il suffit désormais de se rendre au centre commercial du Perrier ou en Mairie et de se connecter.



Des actions concrètes pour l'emploi

La Ville d'Annemasse et ses partenaires* multiplient les actions visant à rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises de l'agglomération. Après le bus de l'emploi en février, un Forum de l'emploi a été organisé le 29 avril au Complexe Martin Luther King.



Dans le cadre de la démarche « Agir contre les Discriminations », la Mairie d'Annemasse, l'ANPE, la Mission Locale et l'ensemble des partenaires associés ont organisé, le mercredi 13 février 2008, une action inhabituelle et originale, « Le Bus de l'Emploi ». Un bus TAC totalement transformé en bureau d'accueil et de recrutement s'est arrêté toute la matinée Place du Jumelage, au cœur du Perrier. L'idée de ce bus du recrutement au profit de l'égalité des chances était d'aller dans les quartiers à la rencontre des habitants afin que les entreprises signataires de la Charte de la Diversité** puissent proposer leurs offres d'emploi aux personnes présentes. Neuf Entreprises ont répondu présentes (ADECCO, ANTHIME MOULEY, ENTREPÔT DU BRICOLAGE, GÉANT CASINO, LA PANIERE, LA POSTE, MACUMBA, MAC DONALD, TP2A) et près de 130 personnes ont pu

obtenir un entretien. « Grâce à cette opération, toutes les entreprises présentes ont recruté et des contacts intéressants ont été retenus. La satisfaction exprimée par les personnes en recherche d'emploi mais aussi par les entreprises nous invite à renouveler ce genre d'opération le plus souvent possible » annonce Christian Dupessey, Maire d'Annemasse. Le 29 avril, le Complexe Martin Luther King a ouvert ses portes au « **Forum de l'emploi** ». Cette journée a permis à un plus grand nombre d'entreprises d'être présentes, notamment les TPE et les artisans, par l'intermédiaire de leurs chambres professionnelles ou de leurs groupements. Les Annemassiens participant ont ainsi pu recueillir des conseils en formation, orientation, recrutement, et être sensibilisés à la notion d'emploi pour handicapés...

* ANPE, Mission Locale, CRTH, Centre Social MJC Sud. ** Par cette démarche, près d'une soixantaine d'entreprises de l'agglomération se sont déjà engagées à poursuivre leurs efforts pour favoriser le pluralisme au sein du monde professionnel. Toutes les entreprises signataires sont sur www.mairie-annemasse.fr



Du 21 juin au 30 août

Vivez les Musical'été

Les 3^{èmes} Musical'été résonneront dans toutes les têtes. Jazz, rock, musiques du monde... Annemasse vibrera tous les vendredis et samedis soirs de l'été.

Le coup d'envoi sera donné samedi 21 juin, jour de la Fête de la Musique. Mais c'est aussi cette date que l'association de commerçants *J'aime Annemasse* a choisi pour la 2^{ème} Fête du Commerce. Durant toute la journée, le centre-ville sera donc entièrement placé sous le signe des animations. Ainsi, de 10h du matin jusque tard dans la nuit, le cœur de la Ville battra à cent à l'heure !



Ensemble de manifestations musicales gratuites, tout public, les Musical'été vous proposent quelques nouveautés cette année. Ainsi, en raison des travaux de réaménagement du Parc Montessuit, **les Théâtres de verdure s'installeront au Parc de la Villa Fantasia** (rue du Brouaz). Ce sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce magnifique parc situé à 5 minutes du centre-ville. Enfin innovation et convivialité avec l'apparition d'un **cycle de mini-concerts tous les samedis en début de soirée** (18h30-20h) **sur la Place Jean-Jacques Rousseau** (à l'arrière de l'Hôtel de Ville). « Les Aimants Jazz » donneront ainsi la possibilité de profiter des terrasses de la place et de découvrir des (petites) formations musicales de (grande) qualité dans des styles aussi différents que jazz, chanson, ou musiques du monde. Autre nouveauté, développement durable oblige, **la journée du 21 juin sera l'occasion de sensibiliser le public au tri sélectif** puisque des conteneurs destinés à cet effet seront installés sur différents emplacements du centre-ville et dans le Parc de la Fantasia. **Pour cet été, réservez d'ores et déjà vos vendredis et samedis soirs...**

La même chose mais autrement

Pour les adeptes d'art contemporain, la Villa du Parc Centre d'art contemporain propose l'exposition « La même chose mais autrement » de Miquel Mont et Morgane Tschiember. A visiter jusqu'au 21 juin.

Miquel Mont explore les ressources de la peinture. Né en 1963 à Barcelone, il explore depuis une quinzaine d'années les ressources matérielles et conceptuelles de la peinture. Il pense, il interroge l'objet-peinture (tableau ou wall painting, peinture-sculpture...), jusqu'à parler de « peintures emmurées », « peaux murales » ou « peaux de peintures ». Il explore la manière dont la peinture est posée et comment elle fonctionne (rapports à l'espace, à la lumière, au spectateur). La facture et la matérialité de chacune de ses peintures (sol-mur, 2003), ses dimensions et sa présentation (untitled, étagères de métal et alto-glas, 2003) invitent le visiteur à ne plus appréhender l'œuvre comme un tableau, de façon strictement optique et frontale.

Morgane Tschiember détourne et joue avec les codes de l'art

Née en 1976 à Paris, Morgane Tschiember détourne et joue, comme Miquel

Mont mais autrement, avec les codes et les standards de l'art dit minimal, abstrait ou concret.

Elle pratique volontiers le trompe-l'œil et revendique une joyeuse « indiscipline » qui fait que ses peintures sont des sculptures et vice versa (iron maiden, 2008 ; pop up, 2007).

Si l'œuvre de Tschiember n'est jamais d'apparence laborieuse, chaque pièce produite est le fruit d'un incessant mûrissement qui la lie plus ou moins aux travaux précédents tout en annonçant les suivants.

Pour leur première exposition à la Villa du Parc, Miquel Mont et Morgane Tschiember ont choisi d'intervenir l'un et l'autre in situ, en duo ou en solo, jusque dans les espaces interstitiels du centre d'art (véranda, escalier, portes et fenêtres...).

A voir absolument lors du vernissage, le vendredi 25 avril à partir de 18h30, et par la suite du mardi au samedi de 14h à 18h30.



Annemasse fête le livre jeunesse

Du 29 au 31 mai, pendant tout le week-end, un seul mot d'ordre : promouvoir le livre et la lecture auprès de tous et surtout des plus jeunes. « Qu'est-ce que tu fabriques » est le thème exploré cette année.

Interview avec Annie Derôme, adjointe au maire en charge des affaires culturelles.



La rencontre avec les auteurs sera encore une fois le temps fort du festival.

JIM : Quel est le programme de cette 14^{ème} édition ?

Annie DERÔME : Le temps fort sera évidemment la rencontre avec les dix auteurs présents cette année* : nous accueillerons également un éditeur suisse, Drozophile, qui présentera son travail au public. Et tous tenteront de répondre à la question : « Qu'est-ce que tu fabriques ? ». Des ateliers seront proposés tout au long du festival : sérigraphie, illustrations... Vous pourrez également apprécier des machines loufoques imaginées par des enfants et des artistes qui font dialoguer leurs créations pour nous faire rêver. Ou encore le grand fariboleur, un patchwork où chacun, petit ou grand, apporte sa contribution, le tout accompagné d'un spectacle créé par Tremplin et le Conservatoire de Musique. Chacun pourra enfin participer à la Fête du jeu proposée par la MJC de Romagny.

tions d'insertion, les maisons de retraite, les livres deviennent synonymes de rencontres et de créations. Le festival est le rendez-vous de tous ces lecteurs avec les auteurs et les illustrateurs qui sur la place de l'Hôtel de Ville sont là « en chair et en plume » pour des dédicaces, des ateliers et des conversations. Mais le festival, c'est aussi des spectacles, des animations et des expositions dans une ambiance festive et ludique.

SPECTACLES

JIM : Et comme chaque année, les enfants seront acteurs du festival...

Annie DERÔME : Tout à fait. Pendant toute l'année les enfants participent, individuellement ou avec leur classe, au prix littéraire (ils doivent lire les six livres de la sélection qui correspond à leur âge). Pendant le festival, les enfants peuvent rencontrer un auteur, participer à un atelier, voir un spectacle, slammer leurs propres mots sur scène ou tout simplement lire dans l'espace bibliothèque. Un espace est tout particulièrement destiné aux plus jeunes : il propose des petits livres sans texte pour les enfants qui ne savent pas encore lire et pour ceux qui aiment encore sentir les histoires du bout des doigts..

JIM : A qui s'adresse ce festival ?

Annie DERÔME : A tous les goûts et à tous les âges... La bibliothèque et ses partenaires proposent toute l'année des livres qui circulent de mains en mains et de coeurs en coeurs. Dans les crèches, les haltes-garderies, les classes, les centres de loisirs, mais aussi les associa-

EN SAVOIR PLUS : Bibliothèque Municipale Pierre Goy - 04 50 95 89 09

* Arno, Jean-Marie Defossez, Christian Epanya, Bruno Gibert, Hubert Haddad, Jean Hughes Malineau, Jean-Marc Mathis, Coline Promeyrat, Hervé Tullet et Fabrice Vigne.



ANIMATIONS

AUTEURS

17 Mai

4^{ème} Journée Intergénérationnelle

Organisée par l'Association AncrAges, en partenariat avec la Bibliothèque Municipale, la 4^{ème} édition de la Journée Intergénérationnelle se déroulera **samedi 17 mai 2008 de 10h à 18h au Complexe Martin Luther King.**

Cette journée est l'occasion de mêler les anciennes générations aux nouvelles et ainsi de provoquer partages, rencontres et discussions autour du thème « **Il n'y a pas d'âge pour aimer** ». Différents ateliers tels que cuisine, art floral, jeux de société rythmeront ces moments conviviaux. Des spectacles de danse et du slam sont également au programme afin que cette journée puisse permettre le mélange des générations.



Programme

10h : Accueil du public. **10h30 :** Ouverture des ateliers et stands : art floral, cuisine, jeux de société, espace multimédia, espace détente et relaxation, espace maquillage, espace bibliothèque (jeux d'écriture animés par Isabelle Lebon). **12h :** Repas. **13h30 :** Scène ouverte Slam animée par Malou (slameuse de Genève). **14h30** Animations : Ballet africain (Cie des Zèbres de Montpellier), Troupe Hip Hop Adil Dance Center (Annemasse), danses animées par le DJ Antonio Bento.



Fleurissons notre Ville

De nombreux Annemassiens contribuent chaque année à embellir notre cadre de vie en fleurissant leurs balcons, cours ou jardins. Si vous aussi, vous avez la main verte, n'hésitez donc pas à participer au concours de fleurissement des particuliers.

Après un hiver doux, le printemps arrive et il est temps de penser aux fleurs et feuillages qui viendront garnir nos massifs et jardinières. Fleurir nos rues, balcons, cours ou jardins contribue à améliorer notre cadre de vie et à affirmer l'identité de notre Ville.

Aussi, la Ville d'Annemasse vous invite à participer à son concours de fleurissement des particuliers. Pour cela, il vous suffit de renvoyer le Bulletin d'inscription ci-contre dûment rempli à : **Office de Tourisme de l'Agglomération Annemassienne - Place de la Gare 74100 Annemasse.**

Des bulletins d'inscription seront également à votre disposition à l'accueil de la Mairie et de l'Office de Tourisme à partir du 15 mai. **Ils doivent être retournés à l'Office de Tourisme avant le 15 juillet 2008.** Chaque participant est tenu de **s'inscrire dans une seule et unique catégorie du concours. Le jury rendra visite aux inscrits dans le courant du mois d'août.** Seront ainsi évalués les fleurs (variétés, volumes, couleurs) mais aussi les végétaux (arbres, arbustes,

pelouses). L'entretien, la mise en valeur du cadre bâti et du patrimoine, l'originalité et l'harmonie des réalisations sont également pris en considération. Bonne chance à tous.

Annemasse présente aux Floralies Internationales de Genève

Toute l'année, le Service Parcs et Jardins participe à l'embellissement de la Ville. Après avoir participé à la décoration des salles d'activités pendant Festimôm, il sera à nouveau présent au Festival du Livre Jeunesse (du 29 au 31 mai : voir page 15) avec une présentation paysagère sur le thème : *Qu'est-ce que tu fabriques ?*

Et pour terminer l'année en beauté, les Parcs et Jardins participeront aux 5^{ème} Floralies Internationales de Genève du 14 au 23 novembre 2008. « Rêver » est le thème retenu cette année. A cette occasion, tous les Annemassiens seront invités à rêver au cœur d'une composition exceptionnelle.

**EN SAVOIR PLUS : Mairie Annemasse - 04 50 95 07 00
Office de Tourisme - 04 50 95 07 10**

A RETOURNER AVANT LE 15 JUILLET

à l'Office de Tourisme de l'Agglomération Annemassienne
Place de la Gare - 74100 Annemasse

BULLETIN D'INSCRIPTION

au Concours de Fleurissement des Particuliers de la Ville d'Annemasse

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE COMPLÈTE _____

(Préciser étage, n° appartement, porte cochère/départ...)

s'inscrit dans la Catégorie
(Cocher la case correspondante)

- Maison avec jardin visible de la rue sans jardin visible de la rue
- Maison traditionnelle (ancienne bâtisse, vieux chalet...)
- Balcons ou terrasses dans immeuble collectif
- Murs (aveugles, de garage, de pierre...)
- Décor floral installé sur la voie publique
- Commerce Restaurant Hôtel
- Immeuble collectif (minimum 4 appartements)

Date _____

Signature _____



A vos Agendas

Une sélection de spectacles jeune public...

Mercredi 30 avril

LES SIFFLETS
DE MONSIEUR
BABOUCH

Théâtre musical

Dès 5 ans

20h30

Château Rouge

04 50 43 24 24

Samedi 31 mai

FESTIPLUS

Conte (Compagnie
Corossol)

Dès 4 ans

MJC Centre

04 50 92 10 20

Mercredi 14 mai

KAOULÉE

Conte dansé

Dès 3 ans

14h30

Auditorium

04 50 37 74 10

Du jeudi 29

au samedi 31 mai

14^{ème} FESTIVAL DU

LIVRE JEUNESSE

Thème « Qu'est-ce
que tu fabriques ? »

Tout public - Place de l'Hôtel de Ville

04 50 95 89 09



Lire
page 15

Aides Financières

Bons Vacances et Passeport Vacances

Pour favoriser le départ en vacances des jeunes annemassiens et leur faciliter l'accès aux activités de loisirs durant l'été, des dispositifs d'aide financière sont mis en place. Les **Bons Vacances** sont destinés à faciliter les départs en camps ou en séjours des jeunes de **6-17 ans**. Cette aide varie entre 7,70€ et 10,80€/jour pour un séjour de 5 jours minimum avec l'un des organismes conventionnés* par la Ville et est délivrée en Mairie à partir du 1^{er} avril 2008 sur présentation d'une confirmation d'inscription à un séjour et d'un justificatif de domicile. Les **Passeports Vacances** permettent aux **11-17 ans** d'accéder aux activités proposées par les MJC et le Service Municipal des Sports à des prix modérés. Ils seront délivrés à partir du 21 mai 2008 durant la **Journée Infos Loisirs** et par la suite en Mairie.

* Liste disponible au **Service Jeunesse** et sur www.mairie-annemasse.fr

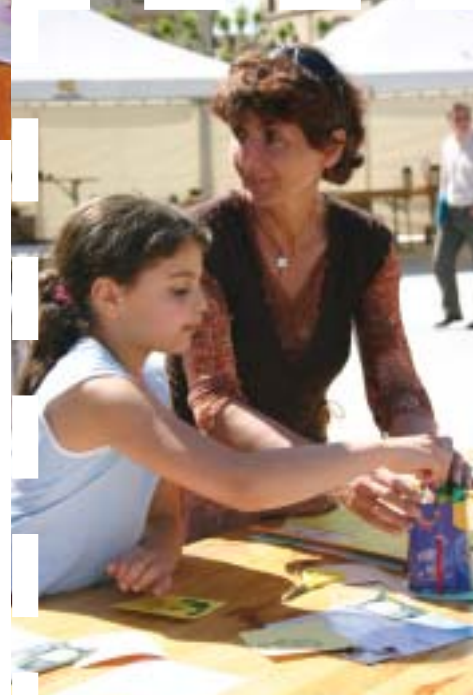


Journée Infos Loisirs

Les Services Municipaux, les MJC et les organismes de loisirs investiront la Place de l'Hôtel de Ville le mercredi 21 mai pour vous renseigner sur les activités proposées aux enfants lors des prochaines vacances d'été.

Pour nos chères « têtes blondes », la Journée Info Loisirs annonce traditionnellement l'arrivée des vacances d'été. La 26^{ème} édition aura lieu Place de l'Hôtel de Ville, **le mercredi 21 mai, de 10h à 17h**. A cette occasion, les Services Municipaux, les associations, les MJC et les organismes de vacances vous renseigneront sur les nombreuses activités proposées aux enfants et adolescents (**âgés de 3 à 17 ans**) en juillet et août prochains.

Au cours de l'après-midi, les premières inscriptions pourront être enregistrées. Des informations sur les aides financières accordées par la Ville seront aussi diffusées aux familles.



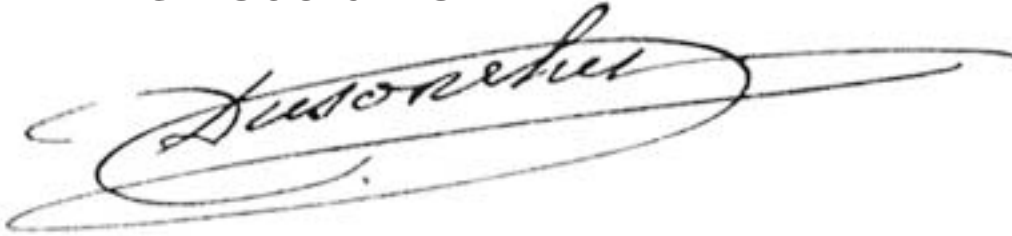
Les premières inscriptions aux activités d'été pourront être enregistrées. Tout au long de la journée, de nombreuses animations seront proposées.

Le Service Jeunesse délivrera notamment les **Passeports Vacances** et les **Bons Vacances de la Ville d'Annemasse**.

Le Service Municipal des Sports sera évidemment de la fête. Ses représentants vous présenteront les stages multisports organisés pendant le mois de juillet. Cette année encore, les enfants et adolescents annemassiens pourront découvrir les frissons de l'escalade, de l'accrobranche et des sports nautiques mais aussi les joies du VTT ou de la randonnée.

Et pour égayer la journée, de **nombreuses animations** vous seront proposées.

Ils ont été Maire d'Annemasse Claude-Philippe DUSONCHET De 1860 à 1871



Suite aux élections de mars dernier, le Conseil Municipal vient d'élire Christian Dupessey, Maire d'Annemasse. A cette occasion, JIM vous fait connaître ceux qui, depuis 1860, ont dirigé la vie de notre cité.

Né à Cruseilles le 12 octobre 1800, Claude-Philippe Dusonchet s'installe dès 1825 à Annemasse pour exercer ses fonctions de médecin « sans distinction auprès des pauvres et des riches ». Il entre au Conseil Communal en 1832 et est nommé syndic dès 1833. Mais en 1834, le Roi de Piémont-Sardaigne Charles-Albert le destitue pour n'avoir pas abattu l'Arbre de la Liberté que des insurgés, partisans du républicain Mazzini, avaient dressé. Il revient au Conseil Communal en 1850 et redevient syndic en 1854. Par le Traité du 24 mars 1860, le Roi Victor-Emmanuel cède la Savoie et le Comté de Nice à l'Empereur Napoléon III.

Sans perdre de temps, le Conseil Municipal désigne Claude-Philippe Dusonchet, déjà syndic, Maire d'Annemasse. Il garde ce mandat jusqu'en 1871, puis celui de simple Conseiller Municipal jusqu'en 1874. On doit à son initiative **l'amorce d'une Compagnie de Sapeurs-pompiers** suite à un incendie survenu en 1823, qui aurait pu anéantir l'ensemble de la Ville. Il procède à **la construction d'une école de filles** (1865) et de **l'actuelle église St André** (1867-1869), tout en assurant l'entretien régulier des bâtiments communaux et des chemins vicinaux. Il procède à l'élargissement de quelques routes principales avec installation des premiers réverbères. Il défend et instaure, d'abord pour les filles en 1869, puis l'année suivante pour les garçons, **la gratuité de l'école aux enfants d'Annemasse**.

Précurseur avant l'heure, le Préfet Paul Antoine Laire, favorable à sa décoration à la Légion d'Honneur, le définit en 1870, comme « *un homme sincèrement attaché au gouvernement, d'un caractère ferme, droit et indépendant, aimant le progrès par l'ordre* ».

C'est dans sa propriété, rue de Genève, aujourd'hui devenue « La Villa du Parc - Centre d'Art contemporain », qu'il meurt le 9 juillet 1884, à l'âge de 84 ans.



L'église Saint-André fut construite à l'initiative de Claude-Philippe DUSONCHET entre 1867 et 1869

Les permanences des élus de la Majorité ont lieu **tous les samedis de 11h à 12h** à l'Hôtel de Ville.
Pour être reçu, il suffit de se **présenter à l'accueil de l'Hôtel de Ville**.

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi **22 mai** et **19 juin**
Salle du Conseil - **18h30**

Hôtel de Ville 04 50 95 07 00
www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**
Mardi : **9h-12h / 15h-18h**
Vendredi : **9h-17h sans interruption**
Samedi : **9h-12h**

- Bibliothèques :
 - Centrale **04 50 95 89 09**
 - Jeunesse **04 50 37 74 12**
 - Perrier **04 50 37 74 12**
 - Romagny **04 50 38 97 04**
- Conservatoire de Musique d'Annemasse **04 50 84 23 20**
- École des Beaux-Arts du Genevois **04 50 37 21 89**
- Château Rouge (Billetterie) **04 50 43 24 24**
- Villa du Parc Centre d'art contemporain **04 50 38 84 61**
- Complexe Martin Luther King **04 50 87 12 83**
- Piscine Municipale **04 50 92 08 40**
- Médiateurs de Nuit **04 50 92 16 16**
- MJC Centre **04 50 92 10 20**
- MJC Romagny **04 50 92 64 97**
- Centre Social MJC Sud **04 50 37 74 10**
- Office Municipal des Sports **04 50 92 87 45**
- 2C2A **04 50 87 83 00**
- Office de Tourisme **04 50 95 07 10**
- Sécurité Sociale **0820 90 41 24**
- Caisse d'Allocations Familiales **0820 25 74 10**
- Mission Locale **04 50 95 20 50**
- ANPE **04 50 37 27 08**
- ASSEDIC **08 11 01 01 74**
- Maison de la Justice et du Droit **04 50 84 06 70**
- Déchetterie des Grands Bois **04 50 38 04 62**
- Police secours **17**
- SAMU **15**
- Pompiers **18**
- Commissariat **04 50 95 44 50**
- Police Municipale **04 50 87 04 80**
- Gendarmerie Annemasse **04 50 92 11 66**
- Hôpital Annemasse Ambilly **04 50 87 47 47**
- Clinique de Savoie **04 50 95 41 41**
- SOS Enfance maltraitée **119 ***
- Accueil des sans-abri **115 ***
- Centre antipoison (Lyon) **04 72 11 69 11**
- SIDA info-service **0800 840 800 ***
- Dépannage EDF **0810 33 30 74**
- Dépannage GDF **04 50 37 72 72**

Médecin, infirmière et pharmacie de garde à partir de 20h, dimanches et jours fériés, s'adresser au Commissariat par téléphone.

* Appel gratuit et anonyme

de la Majorité

Légitimité démocratique et ouverture

A chaque élection, c'est le même air qu'on entend un peu partout.

Premier couplet, les battus cherchent à atténuer les effets de leur défaite en analysant les résultats.

Et ils disent tous la même chose : leur score n'est pas si mauvais que ça, quand ils ne le trouvent pas carrément bon (nous avons « bien » perdu en quelque sorte).

Et bien entendu, les résultats des vainqueurs sont forcément suspects. En général, il les ramène à la participation, histoire de faire croire qu'on peut être élu, mais avec une légitimité relative (ils ont « mal » gagné).

Donc, il y aurait des « bons » perdants, et des « mauvais » gagnants. C'est une plaisanterie ! Les résultats de chacune des listes sont à lire à la lumière des mêmes critères. Si la participation est mauvaise, elle l'est pour tous les candidats. Si les gagnants sont mal élus, alors que dire des battus...

Vraiment, nous l'affirmons, il n'y a jamais de gagnants illégitimes à une élection en démocratie, puisque c'est l'expression du peuple.

Il nous reste cependant à travailler pour que la participation soit la meilleure possible, mais c'est un autre débat, très sérieux, celui-là, que nous aurons tout au long de ce mandat qui commence.

Le Maire a proposé de mettre « l'éducation à la citoyenneté » au cœur de notre action.

Le deuxième couplet de la ritournelle d'après élections, c'est la représentativité des minorités. Elles réclament leur droit à représenter leurs électeurs, souvent comme un dû, et d'ailleurs bien au-delà de ce que prévoit la loi. Cette question est bien plus sérieuse que la précédente. C'est une demande qui doit s'entendre.

C'est pour cela que nous avons souhaité que les minorités au Conseil aient toute leur place, et bénéficient d'un vrai espace d'expression.

D'abord, en respectant leurs droits, ce qui est la moindre des choses (et pas toujours le cas partout), en mettant à leur disposition un local, et en leur permettant de participer à toutes les Commissions de la Mairie.

Ensuite – et ce n'était pas une obligation - en leur permettant de siéger dans des structures où elles ne sont habituellement pas représentées. Nous avons donc proposé aux deux listes de siéger avec la Majorité à la Communauté d'Agglomération.

Seule la liste de M. Benoist a accepté un pacte politique où elle s'engage à défendre l'expression de la Ville d'Annemasse à l'Agglo, avec la loyauté indispensable dans ce genre d'accord politique. En outre, tous les Conseillers Municipaux (donc ceux des minorités) pourront participer aux Commissions Intercommunales.

Loyauté, c'est le terme qui convient en pareille circonstance. **Nous souhaitons un débat démocratique, sincère, loyal, éloigné des querelles politiciennes et stériles qui lassent les citoyens**, et finissent par les décourager d'aller voter.

Ainsi, qui sait, la participation aux prochaines échéances sera-t-elle meilleure ?

CONTACT : Liste " Annemasse ensemble "
contact@annemasse-ensemble.fr

de l'Opposition

Liste "Réussir Annemasse"

Les premières lignes de cet espace de liberté attribué dans sa grande générosité par l'équipe municipale démocratiquement élue, sont tout d'abord pour remercier ceux qui nous ont apporté leur soutien appuyé tout au long de cette campagne et bien sûr à tous ceux qui par leurs votes nous ont permis d'atteindre les quasi 30%.

Malheureusement, les circonstances politiques du microcosme annemassien n'ont pas permis la victoire :

- La présence et l'hostilité de la liste de JP.BENOIST, dite de droite, qui a depuis d'ailleurs volé en éclat et intégré la majorité en place en acceptant de siéger à la Communauté d'Agglomération aux conditions dictées par cette majorité.
- L'abstention : plus de 55%, beaucoup oubliant que la bataille du premier tour est indispensable à la victoire du second tour. La liste « Annemasse Ensemble » recueille 52 % , qui eux-mêmes ne représentent que 45 % des inscrits, soit seulement 23 % de tous les électeurs, ce qui veut dire que les élus de la majorité du nouveau conseil municipal représentent moins d'un quart de tous les électeurs Annemassiens.
- Une donnée supplémentaire nous a montré que durant cette campagne, la liste « Annemasse Ensemble » s'était appropriée à elle seule la légitimité, la paternité, voir l'existence même du quartier du Perrier. Beaucoup d'habitants n'osaient même plus nous aborder, c'est un vrai problème démagogique, et de nantissement démocratique que nous avons constaté sur ces quartiers. Il nous est encore utile aujourd'hui de rappeler que ce quartier a été construit par un Maire de droite en 1975 !

Mais, sachez que fort de la confiance accordée, nous assurerons le rôle de Conseillers Municipaux d'Opposition, une opposition présente et constructive, dans le respect des engagements pris durant la campagne, et en accord avec nos projets face à une majorité dont la légitimité reste relative et, assise sur un baldaquin social fragile.

Pour toutes celles et ceux qui veulent un autre destin à la deuxième ville du Département, nous avons six ans pour le construire, en ne perdant pas de vue ce précepte du DALAI LAMA :

« Je crois que pour remporter le défi du siècle à venir, tous les humains doivent développer un sens plus large de leur responsabilité universelle. Chacun de vous doit apprendre à ne pas travailler simplement pour lui-même mais pour le bienfait de toute l'humanité. »

Liste "Pour Annemasse"

L'aménagement de la Ville **Les relations**

entre l'opposition et la majorité.

Les résultats des élections commandent les relations entre la majorité et l'opposition, puisque la majorité, en rassemblant 52% des voix, ne représente finalement que 23,4% des électeurs inscrits. Il est de ce fait impossible à la majorité d'imaginer avoir un blanc-seing pour la durée du mandat.

Pour les grands choix du futur il sera nécessaire que l'opposition soit associée à la majorité, sans quoi la légitimité des décisions pourrait s'évanouir.

C'est sur cet axe des relations nécessaires que la liste POUR ANNEMASSE s'est engagée, en siégeant dans les commissions, en assumant les délégations qui lui ont été confiées, dans un esprit d'opposition constructive. Notre opposition entend conserver son indépendance, elle ne votera pas le budget et sera critique lorsque cela sera nécessaire, mais elle sera aussi un organe de propositions.

L'amélioration du cadre de vie en est un exemple.

Nous avons soutenu l'idée qu'il fallait réaménager les trois places, et si nous divergeons sur la méthode, nous sommes d'accord avec la majorité sur cet objectif. Nous y travaillerons de tout cœur, et nous l'espérons, ensemble.

Le centre de la ville en sera transformé pour des décennies, et au lieu du chaos des automobiles un espace aménagé et paysagé nous donnera cette respiration tant mise à mal par le développement tous azimuts du béton.

Mais il ne faut pas s'arrêter à seulement cela. Il faut aller plus loin et aussi transformer la place du Clos Fleury. Le « clos fleuri (y) », le bien nommé, c'est tout un programme, alors allons y ! Comme pour la place de la Libération : les voitures dessous, un espace aménagé en surface. Le parking souterrain pourrait être relié directement avec le passage Jean Moulin. Qu'on imagine cette place avec une MJC refaite, les quelques bâtisses disgracieuses remplacées par des immeubles de bonne facture, un jardin. Un autre projet cohérent avec cet objectif de l'amélioration du cadre de vie serait simple à réaliser : donnons à la Ville des arbres, partout où cela est possible, et nous bénéficierons de cette atmosphère sympathique que l'on trouve dans toutes les cités arborisées. Des arbres, des arbres et encore des arbres ! Et notre ville sera transformée.

CONTACT
Liste " Réussir Annemasse "
Mairie d'Annemasse

CONTACT : Jean-Pierre Benoist
Louis Mermet - Anne Michel
pourannemasse@gmail.com

AnnemasseEnPhoto

MARS 2008

Avril

Du 25 avril au 21 juin
LA MÊME CHOSE MAIS
AUTREMENT

Exposition Villa du Parc
Centre d'art contemporain

Page 15

Mai

A partir du 15
INSCRIPTIONS
AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT
DES PARTICULIERS

Page 16

Mercredi 21
JOURNÉES INFO LOISIRS

De 10h à 17h
Place de l'Hôtel de Ville

Page 17

Samedi 24 et dimanche 25
FORUM ACCES

Complexe Martin Luther King

Page 8

Mardi 27
IMMEUBLES EN FÊTE

Du 29 au 31
FESTIVAL
DU LIVRE JEUNESSE

Place de l'Hôtel de Ville
et Bibliothèque Municipale
Pierre Goy

Page 15

Juin

Jeu **12**
ARRIVÉE DE LA 4^{ème} ÉTAPE DU
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Avenue Jules Ferry

Page 7

Samedi 21
FÊTE DU COMMERCE ET
LANCÉMENT DES MUSICAL'ÉTÉ

Centre-Ville

Retrouvez
toutes
les manifestations
de 2008
dans l'Agenda
ou sur

www.mairie-annemasse.fr



Pour imprimer le JIM,
la Ville d'Annemasse a choisi un imprimeur
respectueux de l'environnement.



AnnemasseEnPhoto

MARS 2008

AnnemasseEnPhoto

4

5

6

JANVIER FÉVRIER MARS 2008

AnnemasseEnPhoto

9

10

11

12

13

1 à 8 - 15 mars. La séance d'installation du nouveau Conseil Municipal a permis l'élection de Christian Dupessey comme Maire d'Annemasse. Les 39 conseillers municipaux dont Robert Borrel, Maire de 1977 à 2008, ont également élu ses 11 adjoints.

9 - 22 janvier. Organisé par les lycées de l'agglomération, le Forum des Formations Supérieures et de l'Emploi a accueilli de nombreux lycéens. Plus de 80 universités, écoles, centres de formations français et suisses étaient représentés.

10 - 4 février. Les trois infirmiers stagiaires ayant évolué au centre hospitalier d'Annemasse du 28 janvier au 14 mars dans le cadre d'une coopération avec l'hôpital de la province de Sabaragamuwa ont été reçus à l'Hôtel de Ville par R. Borrel et C. Dupessey.

11 - 5 février. En résidence à Château Rouge, la Compagnie Traverses a investi la Mairie pour une répétition publique...pas comme les autres.

12 - 11 février. Annemassien âgé de 20 ans, Thibaut Story a reçu les félicitations de Robert Borrel lors d'une réception organisée en Mairie. Lauréat départemental du prix du Civisme 2007 décerné tous les ans par l'Union Fédérale des Anciens Combattants, T. Story occupe l'essentiel de son temps libre à intervenir comme secouriste bénévole à la Croix Rouge Française. A la municipalité qui lui adressait ses félicitations pour son altruisme, Thibaut STORY a répondu : « aider les autres, cela me paraît normal »...

13 - 26 mars. Les centres de Loisirs de la ville ont fêté le carnaval. Une centaine d'enfants déguisés a défilé dans les rues du centre-ville.